

Les Dits de Mauves

Le magazine de Mauves-sur-Loire



N° 134

MARS
2021

Stationnement

Comprendre et appliquer les règles

P.6



SAUF 

PLACE
VISITEUR



7 PLACES

30 MIN
8 h - 12 h
16 h - 19 h

SAUF
DIMANCHE ET
JOURS FÉRIÉS



ARRÊT AUTORISÉ
DONT LIVRAISON

10 m | 10 m



P.4 Remise de chèque du Téléthon



P.7 La parole aux jeunes



MA RUE EN FLEURS

P.9 Ma rue en fleurs



CONCOURS
PHOTO
SUR LE
THÈME :
D'UNE RIVE À L'AUTRE

P.11 Concours photo de l'été



Chères Malviennes, Chers Malviens,

La couverture de ce 134^{ème} numéro de Les Dits de Mauves n'est probablement pas la plus esthétique que nous ayons proposée, je vous l'accorde, mais elle est en revanche pleine de sens et pour le moins parlante. A travers cette galerie de quelques panneaux de notre bourg, c'est toute la notion de « bien vivre ensemble » qui s'exprime. Une règle (le code de la route en l'occurrence) n'a pas pour objectif premier de restreindre la liberté individuelle mais bien de se mettre au service de la liberté collective. Ne pas la respecter, c'est ne pas respecter les autres.

« Oh, ça n'est pas grand-chose... » ou « Juste une minute pour déposer les enfants à l'école ou aller acheter des cigarettes... » ou bien encore « Y'a de la place, je ne gêne personne, et en plus tout le monde le fait... ». Certes, mais le problème c'est que tous ces petits « pas grand-chose » mis bout à bout deviennent vite un vrai « gros problème ».

Quand l'exceptionnel devient la norme, rien n'est plus gérable. Et quand on parle de respect et d'éducation pour nos enfants, les exposer quotidiennement à ces petites incivilités n'est pas de nature à nous rendre, nous adultes, crédibles. Je dis bien « nous » car si j'ai l'air de passer pour le policier donneur de leçon (ce qui n'est somme toute que normal car cela fait bel et bien partie de mes fonctions de maire), je suis bien conscient qu'aucun de nous n'est absolument infaillible en la matière. Parfois plus par ignorance des usages que par pur esprit rebelle !

A l'heure où l'équipe municipale travaille au projet de réaménagement de la place de l'église (dit « Phase 3 centre bourg » et qui vous sera largement présenté le mois prochain) avec plusieurs d'entre vous lors des ateliers de réflexion, il nous apparaît primordial de vous sensibiliser au fait que pour que ces aménagements soient plaisants à vivre collectivement, il est nécessaire que chacun d'entre nous, individuellement, fasse l'effort minimum de les utiliser respectueusement.

Vous trouverez dans ce numéro un premier article en guise de rappel des règles de base de stationnement qui s'appliquent dans notre bourg. Peut-être certains d'entre vous découvriront, par exemple, qu'il est interdit de se garer sur les trottoirs de la rue de la Mairie, ou de la rue du Cellier, hors des emplacement matérialisés « Arrêt Minute »... Il n'est jamais trop tard pour apprendre et nous avons, dans un premier temps, un devoir de pédagogie. En effet, quand on ne sait pas on peut faire une erreur, mais quand on sait... Ensuite, en la matière, nous avons aussi un devoir de police et il est d'ores et déjà convenu que la gendarmerie nous vienne en aide dans les prochaines semaines pour nous aider à faire respecter les règles. Le but n'est pas de sanctionner pour sanctionner mais avant tout pour préserver la qualité de vie de notre bourg.

Car je le dis et le répète : si nos équipements et nos aménagements sont des outils au service de notre bien-être collectif, ce ne sont pas eux mais bel et bien nos attitudes respectueuses et nos comportements citoyens qui constituent la base de notre « bien vivre ensemble ».

Bonne lecture et prenez soin de vous.

Emmanuel Terrien
Maire de Mauves-sur-Loire

Portrait d'élue

4 questions à... Sylvie Perraud



Nom : Perraud

Prénom : Sylvie

Délégation : 4^{ème} adjointe à la vie économique et à l'organisation technique

Age : 51 ans

Profession : Responsable Service Desk BU Infogérance

Malvienne depuis 15 ans

Pourquoi s'engager dans la vie publique malvienne ?

Lorsque je me suis installée à Mauves avec mon mari et mes deux enfants, j'ai été profondément marquée par l'absence de dynamisme économique dans le bourg d'une ville si charmante et si proche d'une grande agglomération. Par ailleurs, en discutant avec mes amis Malviens, je me suis rendue compte que beaucoup d'entre eux favorisaient l'économie des communes voisines au détriment de Mauves-sur-Loire. C'est pourquoi lorsque l'opportunité m'a été donnée de travailler au sein du conseil municipal, j'ai tout de suite accepté l'offre et me suis tout naturellement tournée vers la vie économique et sociale. Dans ce rôle, j'ai pour ambition de contribuer au développement économique de notre commune en améliorant les interactions sociales entre les différentes parties prenantes. Le résultat, je l'espère et le dit en toute humilité, sera d'avoir un impact positif sur le bien-être des habitants et de tous les acteurs économiques.

Qui compose votre commission (qui sont-ils-elles ? quels sont leurs profils ? leurs qualités ? ...)

La commission Vie économique est composée de Violette Marchais, Marco Billot, Sébastien Haumont, Jérémie Téterel et Frédéric Williams. Ce sont des personnes engagées dans le tissu associatif, désireuses de mettre au service de la commune leurs compétences, temps et expériences. Les profils variés et complémentaires permettent des confrontations d'idées et des échanges de qualité. Sébastien et Frédéric, présents dans la précédente mandature, apportent leurs expériences d'élus à la commission là où Violette, Marco et Jérémie, nouveaux élus, apportent un regard neuf sur l'exercice des responsabilités municipales.

Comment imaginez-vous Mauves dans 20 ans ?

Dans 20 ans, quand on pensera à Mauves, on pensera bien-être. Ce sera le maître mot. Notre commune sera jalouée ! Dans 20 ans, Mauves sera synonyme d'urbanisme maîtrisé, de poumon vert tourné vers la Loire tout en gardant son ADN de « village ».

Chacun y trouvera l'ensemble des services de la ville 2.0 : interconnexion des acteurs économiques, digitalisation des démarches administratives, une offre de transports multimodale...

Quand vous retirez votre casquette d'élue, quelles activités pratiquez-vous pour vous détendre ou vous distraire ?

J'endosse le plus souvent mon costume de jardinière. J'aime à grattouiller dans la terre, tailler les haies, les rosiers. Je profite bien évidemment de ma famille, de mes enfants, de mes amis aussi bien autour d'un bon repas qu'à travers des voyages, des marches et d'événements en tout genre. Enfin pour rien au monde je ne manquerais un match du FC Nantes !

Zoom sur...

le service ressources



C'est un service qui a vu le jour avec l'arrivée de la nouvelle équipe municipale : le service ressources. Il regroupe le service finances ainsi que le service ressources humaines et est composé de 3 agents : un responsable du service, une gestionnaire ressources humaines et une gestionnaire finances.

« Nous avons en charge l'élaboration du budget et le suivi de sa bonne exécution, précise Romain Le Normand, responsable du service ressources. Par ailleurs, nous assurons le suivi des carrières de la quarantaine d'agents qui travaillent au sein de la Commune ».

Le service en quelques chiffres

• 42 agents (équivalent temps plein) au sein de la Commune (chiffre moyen prenant en compte les titulaires et les contractuels)

• 2 942 669 €, c'est le montant des dépenses réelles en 2020 (fonctionnement + investissement).

Avec la crise sanitaire et le recours aux nouveaux modes de travail comme le télétravail, le service ressources, qui a également en charge l'aspect informatique, a dû trouver de nouvelles solutions afin de permettre aux agents de poursuivre leurs missions « Nous avons dû être réactifs, trouver le matériel et les solutions adaptées afin que les agents puissent assurer une continuité de service pour la population ».

Peu visible par les habitants, le service ressources est un maillon essentiel du fonctionnement de la mairie.

Solidarités

Aides, actions et accompagnement

Service de soins à domicile



Stéphanie Colinet, directrice du SSIDPAH Loire.

Le Service de Soins Infirmiers à Domicile pour Personnes Âgées et Handicapées Loire intervient sur l'ensemble des Communes du canton. Son rôle est de **favoriser le maintien à domicile, de soutenir les aidants et, de manière générale, d'accompagner et informer les personnes concernées.**

Le SSIDPAH Loire est en mesure d'assurer la prise en charge de 56 personnes âgées de plus de 60 ans et de 3 personnes handicapées. « *Nos aides-soignants, encadrés par nos deux infirmiers, travaillent en collaboration avec les infirmiers libéraux qui peuvent intervenir chez ces personnes* », précise Stéphanie Colinet, directrice du SSIDPAH Loire.

Au-delà des soins d'hygiène qui sont apportés, l'aspect humain joue un rôle primordial. « *Pour les personnes prises en soin, la venue des aides-soignants est l'occasion de parler et d'échanger. Ces moments sont importants car ils nous permettent de nous assurer du bien-être des personnes et de leurs aidants* », souligne Stéphanie Colinet.

SSIDPAH Loire

77 promenade de Bellevue

44980 Sainte-Luce-sur-Loire

Permanence téléphonique du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 16h30 : 02 40 25 82 81

Fonds d'Aide aux Jeunes

Nantes Métropole et la Mission Locale aident les jeunes à **réaliser leur projet professionnel**. Pour bénéficier de cette aide, il faut :

- avoir entre 18 et 24 ans
- habiter une des 24 communes de Nantes Métropole
- être motivé(e) pour mener son projet

Mauves participe à hauteur de 50% du financement accordé par Nantes Métropole pour les besoins des jeunes de son territoire.

Renseignements : rendez-vous possibles les mardis après-midi au CCAS de Carquefou, 18 rue Jules Verne
Téléphone : 02 28 22 20 00.

ANADOM



L'ANADOM (anciennement ANAF) organise à destination des habitants de la Métropole des visites à domicile afin de proposer **des diagnostics, des conseils ou des orientations relatifs à votre consommation d'énergies.**

Impayés de factures, problématiques liées par exemple à la consommation, sensibilisation aux écogestes... l'ANADOM peut vous aider et ce, sans condition de ressources.

Médiation Sociale Énergie

8 rue Linné, 44 100 Nantes

Tél. : 02 40 73 73 09

Mail : [mediation.energie@](mailto:mediation.energie@anaf.asso.fr)

anaf.asso.fr

+ d'infos : www.anadom.fr

Téléthon : remise de chèque



Le samedi 20 février, les maires des quatre Communes du canton, leurs référents Téléthon, ainsi que Madame Baquier, animatrice de secteur pour l'AFM Téléthon étaient réunis, dans le respect des protocoles sanitaires, pour la traditionnelle remise de chèque. Malgré un contexte contraint, les actions mises en place ont permis de récolter la somme de 10 387,83 €.

Vaccination

La situation concernant la prise de rendez-vous pour la vaccination des plus de 75 ans reste compliquée. La commune reste en veille afin de saisir les opportunités de rendez-vous dès que des places disponibles se présenteront.

OPÉRATION TOUTES POMPES DEHORS

Pour la deuxième année consécutive, l'Association *Onco Plein Air* vient de prendre la douloureuse décision d'annuler l'Opération Toutes Pompes Dehors.

Pour rappel, cette opération consiste à récupérer des chaussures usagées, mais encore portables, qui sont revendues à l'entreprise de réinsertion Le Relais de l'Atlantique, et permettent de financer un séjour d'été pour une trentaine de jeunes malades.

« Les mesures imposées actuellement évoluant très vite, un durcissement nous conduirait à annuler la collecte à la dernière minute ce qui compliquerait davantage les choses, précise les organisateurs. En tant qu'association d'intérêt général, nous devons de suivre ces directives et d'être exemplaires quant à la sécurisation de l'opération : ne pas inciter les gens à sortir uniquement pour déposer des chaussures, ni à circuler d'un point à un autre pour les tournées de ramassage. »

ÉCOLE SAINT-JOSEPH : PORTES OUVERTES

L'école Saint-Joseph organise des **portes ouvertes le samedi 20 mars de 10h à 12h**. L'accueil se fera bien sûr dans le respect des gestes barrière. Les parents intéressés sont invités à **s'inscrire au préalable au 02 40 25 51 11**. D'autres portes ouvertes seront organisées sur les mêmes horaires le samedi 10 avril.

+ d'infos : stjosephmauves.fr

ÉCRIRE AU DÉPUTÉ LUC GEISMAR



Pour tous vos envois de courriers au député de la 5ème circonscription de Loire-Atlantique Luc Geismar, merci d'écrire désormais à l'adresse suivante: Assemblée nationale, 126 rue de l'Université 75355 Paris 07 SP

Tel. : 09 62 57 69 09

Mail : accueil@depute-geismar.com

INFOS AUX PROPRIÉTAIRES DE CHIENS

Nous rappelons aux propriétaires de chiens qu'il est obligatoire, par suite de l'application de l'arrêté municipal, de **ramasser les déjections de vos animaux** sur la voie publique. Des sacs prévus à cet effet sont disponibles dans plusieurs lieux de la Commune (jardin du Presbytère, Champ de Foire...). Le non-respect de cette règle est puni d'une amende de 35 €.

CUEILLETTE DU MUGUET : ÇA RECRUTE !

La SCEA Placier Productions recrute des saisonniers pour la cueillette du muguet durant la 2^{ème} quinzaine d'avril sur les sites de Mauves-sur-Loire et du Loroux-Bottereau.

Les personnes intéressées peuvent s'inscrire du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 14h à 18h30 (sauf les mercredis et vendredis matin) et le samedi de 9h à 12h30 au 120 route de Beau Soleil à Mauves-sur-Loire. Pour compléter votre dossier, veuillez vous munir d'une pièce d'identité, de votre carte vitale, d'un CV, d'un RIB et d'un certificat de séjour ou autorisation de travail pour les travailleurs étrangers

+ d'infos : **02 40 25 51 28** ; contact@placier-muguet.com

DÉFENSEUR DES DROITS

Daniel Chelet, délégué du Défenseur des droits en Loire-Atlantique assure une permanence tous les jeudis au 3 rue Eugène Thomas à Nantes.

Contact : **02 40 41 61 80** ; daniel.chelet@defenseurdesdroits.fr

CONSEIL MUNICIPAL



Le prochain conseil municipal aura lieu le **lundi 22 mars** à 19h, salle René-Guy Cadou. Parmi les sujets qui seront débattus lors de cette séance : le vote du budget.

En raison du contexte sanitaire, l'accueil du public sera adapté. Les personnes souhaitant assister au conseil municipal sont donc invitées à s'inscrire au préalable auprès de l'accueil de la mairie au 02 40 25 50 36 ou à mairie.mauves@mauvessurloire.fr

INFO AUX PROPRIÉTAIRES DE CHEVAUX

Afin de pouvoir limiter le danger que peut représenter un cheval en divagation, incident relativement fréquent à Mauves, la municipalité souhaite **recenser les propriétaires d'équidés**, amateurs ou professionnels.

Le but est de pouvoir dresser une liste des chevaux présents sur le territoire avec si possible des détails comme la robe ou la race afin de pouvoir **contacter le plus rapidement possible les propriétaires lorsqu'un animal est repéré en divagation**.

Si vous êtes concernés, nous vous invitons à vous faire connaître auprès de la mairie au 02 40 25 50 36 ou à l'adresse mail : mairie.mauves@mauvessurloire.fr

PONTS DE MAUVES : LES PASSERELLES INTERDITES AUX CHEVAUX



Si elles font le bonheur des cyclistes et des piétons, les nouvelles passerelles en encorbellement situées de part et d'autre du pont n'ont pas vocation à accueillir le passage des chevaux.

En effet, les encorbellements n'ont pas les dimensions suffisantes pour assurer une cohabitation vélos, piétons, chevaux. De plus, la charpente n'est pas conçue pour encaisser les coups de sabots de nos amis équidés.

Merci aux cavalier.e.s de respecter cette réglementation.

Stationnements

Comprendre et appliquer les règles

Les premiers ateliers participatifs concernant la phase 3 de l'aménagement du centre-bourg ont eu lieu en janvier dernier. Les habitants, les commerçants et les élus présents ont mis en évidence les **nombreuses infractions constatées en matière de stationnement**. « Pour avancer de manière cohérente et adaptée sur ce projet, il faut que les bases établies par les phases 1 et 2 soient respectées. Or, nous constatons encore trop de stationnements sur les trottoirs, sur les places réservées aux personnes à mobilité réduite sans justificatif, ou encore des voitures dépassant le temps imparti en zone bleue, déplore Emmanuel Terrien, maire de la Commune. Mais je compte sur le civisme et le sens des responsabilités de chacun.e. pour faire en sorte que nous puissions partager naturellement les espaces publics ».

Si un passage plus fréquent de la gendarmerie est prévu dans les prochaines semaines, il convient au préalable de rappeler les règles qui s'appliquent.

Zone Bleue



- Le stationnement y est autorisé pour une durée limitée : 90 minutes au Clos de La Marchandière ainsi que rue de la Gare (entre 9h et 12h et entre 16h et 19h) et 30 minutes place de l'Église (entre 8h et 12h et entre 14h et 19h). Le disque bleu indiquant votre horaire de début de stationnement doit être visible depuis l'extérieur.

- 35 € d'amende en cas de non-respect (amende de 2^e classe)

Stationnement sur une place PMR



- Seules les personnes munies d'une carte mobilité inclusion sont autorisées à stationner sur ces places spécifiquement marquées au sol.

- 135 € d'amende en cas de non-respect (amende de 4^e classe)

Stationnement sur un passage piéton



- Les passages piétons doivent toujours être accessibles pour les usagers. Aucun véhicule ne doit bloquer la circulation des piétons sur ces espaces.

- 135 € d'amende en cas de non respect (amende de 4^e classe)

Stationnement sur le trottoir



- Le stationnement sur le trottoir est interdit. Même si ceux-ci sont au même niveau que la route, le stationnement n'y est autorisé que s'il y a un marquage blanc ou une bande «arrêt minute».

- 135 € d'amende en cas de non-respect (amende de 4^e classe)

Nous vous proposons de retrouver chaque mois une page dédiée à l'expression de nos jeunes malviens. L'occasion de leur donner la parole et de mettre en avant les actions qu'ils mènent tout au long de l'année.

L'ESPACE JEUNES

L'Espace Jeunes accueille tous les 11-17 ans chaque mercredi après-midi et tous les jours durant les vacances scolaires. À la question : « Quel est ton souvenir le plus marquant à l'Espace Jeunes ? », voici les réponses obtenues :



Victoire : « Quand on est parti en vélo faire un séjour d'une nuit dans un camping à Sainte-Luce-sur-Loire. »

Hugo : « Quand on part faire les courses pour les veillées. »

Jérémy : « Quand j'ai fait une partie de Jenga interminable avec Nicolas l'animateur. »

Arthur : « Quand on a fait la sortie vélo sous la pluie toute la journée. »

Timéo : « Quand on a fait le cimetière éphémère pour Halloween. »

Matéo : « Quand j'ai fait un atelier Parkour. »

Malo. R : « Quand on a fait une veillée jeux vidéo vintage. »

Sofya et Noémie : « Quand on a fait un atelier Top chef et qu'on a gagné. »

Ilan : « Quand j'ai fait du Laser Game. »

Iliasse : « Quand on a fait une veillée pizza. »

DU THÉÂTRE PENDANT LA PAUSE MÉRIDIDIENNE



Durant la dernière semaine avant les vacances d'hiver, Mélanie Bachelier, comédienne à l'association du *Petit Théâtre Mauve*, est intervenue auprès des enfants lors de la pause méridienne.

Par groupe de niveaux, il a été proposé aux enfants de s'inscrire aux ateliers théâtre. Pendant ces ateliers les enfants ont eu l'occasion de **participer à différents jeux d'expression**. Très en demande de ce genre d'animations, ils ont été ravis de cette proposition.

Voici le témoignage de Roxane, en classe de CE2 à l'école Jules Verne :



« J'ai beaucoup aimé les différents jeux que nous avons faits : le jeu de la statue et de la marche lente/rapide, le jeu sur les émotions : la joie, la colère, la tristesse, la peur. Pour nous présenter nous devons dire notre prénom et un mot qui nous faisait penser au théâtre. Ce que j'ai aimé c'est le fait de ne pas avoir d'objet et de n'utiliser que son corps pour s'exprimer. J'ai déjà assisté à une pièce de théâtre et c'est ce qui m'avait donné envie de m'inscrire à l'atelier théâtre. J'ai très envie d'en refaire. »

UNE QUESTION À... MAXENCE DURAND, ÉLÈVE DE CE2 À L'ÉCOLE JULES VERNE

Que penses-tu de l'accueil périscolaire et de l'accueil de loisirs ?



« L'accueil périscolaire et de loisirs c'est plutôt bien mais il y a toujours les mêmes animateurs comme Romain et Jenny. Moi j'aimerais bien voir Martine pour changer un peu. Les activités sont toujours mouvementées. Parmi les activités proposées, il y en a toujours qui nous plaisent, par exemple la couture : on a fait des pochettes à masques. On fait des choses qu'on ne fait pas à la maison. J'aime bien les activités en salle bricolage, tout seul mais aussi en groupe. »

Les Jardins Mauves

Le travail de la terre en famille



Depuis plus de 30 ans, Jean-Paul Evain pratique son activité d'horticulture à Mauves-sur-Loire. Aujourd'hui, sa fille, Lucie Evain le rejoint afin de compléter l'activité en développant un nouvel atelier maraîchage. Le nom de ce projet : **les Jardins Mauves**.

C'est en 2015 qu'elle a eu le déclic après avoir vu le documentaire *Demain*. « C'est devenu concret pour moi. J'ai su que je voulais me lancer dans le maraîchage et surtout mettre en avant le bio et la bonne gestion de la terre », explique Lucie. Car en effet, elle bannit de son activité les produits phytosanitaires et autres traitements. Le travail est réalisé à la main, sans outils mécaniques. « Nous fonctionnons en bio intensif petite surface, c'est-à-dire que nous enchaînons des cultures variées aux mêmes endroits et nous testons des associations de cultures (par exemple carottes + oignons). Nous travaillons sur buttes, avec des couverts végétaux et du paillage et

essayons d'avoir le moins d'impact sur la terre, afin d'avoir un sol riche et de qualité sur le long terme ». Au-delà des zones de cultures à proprement parler, c'est aussi tout l'environnement de l'espace de travail qui joue un rôle important. « Forêt, étang, champs... ces endroits permettent de mettre en place des ponts de biodiversité afin de créer des équilibres naturels ».

En plus de la cinquantaine de variétés horticoles déjà proposée, plus d'une quarantaine de fruits et légumes s'ajoutent à l'offre des Jardins Mauves. Dès le mois d'avril, on pourra notamment y trouver des choux, des fraises, des petits pois ou encore des carottes. « Nous accueillerons le public tous les vendredis après-midi, entre avril et décembre, pour la vente des produits de maraîchage, précise Lucie. Il sera également possible de commander en ligne et de venir simplement retirer ses produits le mardi soir ou le vendredi après-midi ». Par ailleurs, dès le 1^{er} mars la vente de fleurs, arbustes et plants de légumes recommence du mardi au samedi de 14h30 à 18h30.

Réaménagement du site d'exploitation, travail de la terre, planification des cultures, contact avec le public, organisation des commandes... « C'est un métier diversifié qui évolue au fil des saisons, et c'est ça que j'aime », souligne Lucie. Pleine d'ambition, elle a déjà en tête des projets pour l'avenir : « nous aimerions bien produire des fruits des bois, des champignons ou encore mettre en place des ruches ». À suivre donc... et pour en savoir plus rendez-vous aux Jardins Mauves.

Les Jardins Mauves

322 route du Jarry, La Bouchetière

Contacts : lesjardinsmauves@ecomail.fr; 06 73 70 67 28

+ d'infos : site web ; Page Facebook Les Jardins Mauves

Entreprise Quéré

Le pro des toitures



Mickaël Quéré propose des prestations de nettoyage de toiture, d'hydrofuge, de ravalement de façade et de peintures extérieures et intérieures.

Ce Malvien travaille depuis plus de 12 ans dans la rénovation d'habitat et s'est mis à son compte depuis un an. « J'ai fait de tout dans le bâtiment, mais ce qui m'attire le plus, c'est le travail en extérieur car c'est visible par tout le monde », explique Mickaël.

Depuis le lancement de son activité, les affaires fonctionnent bien. « J'interviens à 100 km à la ronde et les clients sont satisfaits, ce qui fait marcher le bouche à oreille », se félicite-t-il.

Actuellement seul dans son entreprise, « même si ma femme me donne un coup de main pour l'aspect administratif », Mickaël espère pouvoir bientôt embaucher afin de développer son activité.

Entreprise Quéré

07 81 05 58 47 - 02 51 14 01 27

entreprise.quere44@gmail.com - Page Facebook Entreprise Quéré

EMMANUEL MACRON EN VISITE À NANTES



En marge du déplacement du Président de la République à l'IRA de Nantes le 11 février dernier, Johanna Rolland, Maire de Nantes, Présidente de Nantes Métropole qui l'accueillait sur place, a eu un temps d'échanges avec lui. L'occasion de faire un point sur des sujets d'actualité ou des dossiers stratégiques.

La Maire-Présidente a abordé plusieurs sujets spécifiques à la Ville de Nantes comme la sécurité ou la vitalité de l'écosystème nantais en matière de santé. Mais elle a aussi porté la voix de la Métropole en matière de culture. Johanna Rolland a ainsi indiqué au Président de la République que Nantes et sa Métropole étaient volontaires pour être territoire pilote d'une expérimentation de la réouverture de lieux culturels avec des protocoles sanitaires adaptés.

Enfin, en tant que Présidente de France Urbaine, Johanna Rolland a insisté sur la place et le rôle des métropoles dans le pays, dans le cadre du plan de relance et notamment dans la perspective des signatures à venir des contrats de relance et de transition écologique avec 3 sujets sur lesquels des engagements financiers précis doivent être attendus de la part de l'État : la mobilité, la rénovation énergétique des logements et la politique de la Ville.

NANTES MÉTROPOLE TRACE LES VOIES NOUVELLES DU VÉLO

Le conseil métropolitain a adopté, le 12 février dernier, le nouveau **Schéma directeur des itinéraires cyclables de Nantes Métropole**. Il dessine la carte du futur réseau vélo métropolitain en proposant dès 2026, 50 kilomètres de voies magistrales lisibles et sécurisées.

S'inspirant des meilleures pratiques, le futur réseau vélo métropolitain fait de Nantes le laboratoire des villes cyclables du 21^e siècle. Il se structure en quatre grands types de voies, aux fonctions différentes.

« Notre volonté est de multiplier par quatre la part du vélo dans nos déplacements », rappelle Nicolas Martin, vice-président de Nantes Métropole aux mobilités douces. 115 millions d'euros d'investissements sont dédiés aux vélos sur le mandat. Le schéma directeur des itinéraires cyclables totalise ainsi plus de 640 km d'aménagements cyclables.

Mauves-sur-Loire est concernée par la Loire à vélo et les voies structurantes. Ces dernières empruntent des axes fréquentés, sur lesquels elles assurent la meilleure sécurité. Il s'agit du deuxième niveau du réseau, sur lequel on ne roule pas beaucoup moins vite que sur le premier, puisqu'il n'y a plus de conflits d'usage avec les automobilistes et les piétons.

MA RUE EN FLEURS



Plus d'information
Mairie de Mauves sur Loire
7 rue du Catillon
44470 Mauves sur Loire
02 40 29 50 36
www.nantesloire.fr

metropole.nantes.fr

Cette année encore, Mauves-sur-Loire participe à l'opération **Ma rue en fleurs** en partenariat avec Nantes Métropole. De nombreux Malvien.e.s ont fait le choix l'année dernière de **fleurir leur cadre de vie** en venant retirer gratuitement un sachet de graines à l'accueil de la mairie. À travers cette démarche, l'objectif est d'**entretenir de façon naturelle**, sans produits chimiques (interdits à l'utilisation pour les particuliers depuis le 1^{er} janvier 2019), **les interstices des trottoirs, des pieds de mur des habitations, des limites de propriétés, etc.**

L'opération **Ma rue en fleurs** met à disposition des habitants des graines de fleurs rustiques certifiées « végétal local » pour que les participants puissent les semer facilement. Ainsi, des fleurs s'installent sur le trottoir à la place des « mauvaises herbes » et notre cadre de vie s'améliore dans le respect de l'environnement. **Pour participer, il suffit de venir retirer gratuitement vos sachets de graines avec le guide de plantation à l'accueil de la mairie entre le 20 mars et le 20 avril.**

Combien ça coûte ?

- 1 million d'euros/km en moyenne pour les axes structurants
- 115 millions d'euros d'investissements prévus pour les vélos d'ici 2026.

La vie des Assos à Mauves au fil des semaines...

MAUVES HISTOIRE

Grâce au travail de *Mauves Histoire*, apprenez-en un peu plus sur votre Commune.



Albert Tulleau, joueur de l'Étoile des Deux Rives

Il y a 100 ans, en 1921... C'est à cette date que prit naissance l'Étoile des Deux Rives, le premier club de football à Mauves. Il fut créé par des jeunes de Mauves-sur-Loire et de la Chapelle-Basse-Mer. Les joueurs étaient vêtus d'un maillot violet avec une étoile orange sur le côté gauche. Les matchs se jouaient dans un pré sur le bord de la route de Thouaré, à côté du rond-point de la Paix. L'Étoile des Deux Rives disparût en 1925.

Le Club de la Saint Denis de Mauves prendra la suite, fin 1926.

+ d'infos : [Page Facebook Mauves Histoire](#)

LE CELLIER MAUVES FC

Poursuite des activités

Pour permettre à un maximum de ses joueuses et joueurs de pratiquer le football, le club a réorganisé ses plannings d'entraînement. En semaine, comme durant le week-end, les séances se succèdent... dans le respect du couvre-feu.

Naturellement, cette pratique se fait dans le respect des consignes sanitaires, notamment avec l'interdiction formelle des contacts et des matchs. « *Les éducateurs font un travail remarquable d'adaptation et d'imagination pour accompagner la progression dans un esprit toujours ludique. Ainsi, les footballeurs, ses restent très assidu.e.s, particulièrement les plus jeunes !* », souligne le club.

Tombola du Tournoi International

PROLONGATION DE LA TOMBOLA
Tirage au sort reporté au **4 avril 2021**

À gagner :

- 1 téléviseur LED HD 40"
- 1 vélo tout chemin
- 1 montre GPS Tomtom
- 1 tablette tactile
- 1 cafetière à dosettes
- et de nombreux autres lots...

Contact : lemfootballclub@gmail.com

Si le Tournoi International prévu en 2020, puis reporté en 2021, n'aura finalement pas lieu lors du prochain week-end de Pâques, le tirage au sort de sa traditionnelle tombola est, lui, maintenu !

« *Si vous avez fait l'acquisition de billets, restez patients. Si vous avez des billets à vendre, restez mobilisés* », précisent les organisateurs.

Pour l'achat, comme pour la vente, des billets sont encore disponibles.

Parmi les lots à gagner : un téléviseur 40", un vélo tout chemin adulte, une montre GPS, une tablette tactile, une cafetière à dosettes...

Rendez-vous le dimanche 4 avril 2021 pour le tirage au sort.

+ d'infos : lecelliermauvesfc.fr

RÊVES DE LOIRE

Le 1^{er} mai 2021, *Rêves de Loire* organise une randonnée pédestre. Le départ est prévu salle des Cartelles à La Varenne entre 8h30 et 9h30. Deux circuits en boucle (8 ou 15 km) seront proposés. Un ravitaillement sera proposé, les organisateurs invitent les participants à apporter leur propre verre.

Participation : 4 €

Par ailleurs, le concours photos sur le thème **La Loire au Petit Matin** continue jusqu'à début septembre.

+ d'infos : [06 80 88 16 29](http://06.80.88.16.29) ; revesdeloire4449@orange.fr ; www.reves-de-loire.fr

Des mots pour le dire

La parole aux Malviens

Depuis novembre 2020, nous vous invitons à vous exprimer dans la rubrique **Des mots pour le dire**. Coup de cœur, coup de gueule, suggestion, avis... vous pouvez nous faire parvenir vos réflexions par mail à l'adresse communication@mauveysurloire.fr ou sur la page Facebook [@MauvesL](https://www.facebook.com/MauvesL).

Ce mois-ci nous mettons en avant deux photos postées sur la page Facebook



Photo de Jessica C.



Photo de Karine L.

Grand Pique-Nique

Du tissu pour unir les Communes

Le 4 juillet, Sainte-Luce, Thouaré et Mauves organisent une journée festive autour d'un grand pique-nique. À l'heure des préparatifs, chaque Commune appelle les habitants qui le souhaitent à faire don de leurs tissus ou de leurs talents de couturier(e)s.



Les adjoints à la culture/événementiel de Mauves, Thouaré et Sainte-Luce.

Dons de fils et tissus

Nous vous en parlions dans le magazine du mois de février. Sainte-Luce, Thouaré et Mauves ont pour projet d'organiser un grand pique-nique sur les bords de Loire le dimanche 4 juillet. Plusieurs spectacles seront programmés au cours de cette journée avec de la danse, du théâtre de rue et de la musique.

Pour symboliser le lien qui unit ces trois Communes et pour agrémenter comme il se doit ce temps de partage, l'objectif est de réunir 9km de tissus (la distance qui sépare Sainte-Luce de Mauves en passant par Thouaré) pour réaliser une grande nappe de pique-nique.

Ainsi, les couturier(e)s, amateurs ou professionnels, qui voudraient prendre part à ce défi sont invités à prendre contact auprès de la mairie. Par ailleurs, toutes les personnes qui souhaiteraient faire un don de fil et/ou de tissu (1,40m sur 1m minimum, tous types hors voilage) peuvent les déposer à l'accueil de la mairie. « *Déjà, quelques Malvien.ne.s se sont fait connaître, se félicite Philippe Perrot, adjoint à la culture et la communication. On sent une réelle envie de contribuer à un retour la vie sociale et festive !* »

+ d'infos : communication@mauversurloire.fr / 02 40 25 50 36

Concours photo

D'une rive à l'autre



À vos appareils photo ! Le concours photo 2021 est lancé et il a pour thème : « D'une rive à l'autre ».

Si le sujet est un clin d'œil évident à notre nouveau pont qui fait le lien physique « d'une rive à l'autre », nul doute qu'il inspirera le photographe qui sommeille en vous de bien des manières. Au sens propre, ou au sens figuré, laissez ce thème faire parler votre imagination. « *Les conditions sanitaires de l'an passé n'avaient pas permis l'organisation de vernissage et de remise de prix, regrette Philippe Perrot, adjoint à la culture et à la communication. Mais nous espérons que ces rendez-vous pourront avoir lieu cette année.* » Quoi qu'il en soit, l'exposition, elle, aura bien lieu dans les lieux emblématiques de la Commune (jardin du Presbytère, jardin de la Fontaine Saint-Denis, bords de Loire), alors n'attendez plus : **envoyez vos photos les plus originales (jusqu'à 3 par personnes) à communication@mauversurloire.fr avant le 16 mai 2021.**

+ d'infos : communication@mauversurloire.fr / 02 40 25 50 36

Bibliothèque

George Sand

LE PRIX POLAR À MAUVES-SUR-LOIRE



Suite aux contraintes sanitaires, le festival Mauves en Noir est reporté au week-end du 26 juin 2021. En conséquence, la date butoir pour voter pour votre polar favori est également décalée et fixée au samedi 29 mai 2021.

ANIMATION POUR LES PLUS PETITS



Durant le mois de février, la bibliothèque George Sand a proposé aux élèves de maternelles une animation autour de « Petit Bleu et Petit Jaune » de Leo Lionni.

MAIRIE DE MAUVES

7 rue du Carteron
44470 Mauves-sur-Loire
Tél. 02 40 25 50 36
Mail : mairie.mauves@mauvessurloire.fr

SERVICES DE SANTÉ

Pharmacie

Pharmacie de Mauves : 02 40 25 50 34
Pharmacie de garde : 32 37 (n° national)

Médecins

Dr Christophe Davanne
Dr Marie Imbert
Dr Thomas Labé
Dr Stéphanie Larramendy
Secrétariat commun : 02 40 25 52 59

Infirmières

Mme Épié - Mme Pichard Nathalie
12 place de l'église 02 28 23 17 93

Sage femme

Mme Colin
02 40 25 56 31 - 06 86 83 71 10

Dentistes

Dr T. Malidin
02 40 25 56 42

Kinésithérapeutes

Béttina Gérard - Florent Sabatier
Secrétariat commun : 02 40 25 56 05
2 rue du Choiseau

+ de professionnels du secteur
paramédical : www.mauvessurloire.fr

TRANSPORTS

Taxi

Taxi Mauves 06 86 78 68 42
Transport malades - assis 24h/24, 7 j/7

Transports en commun

- TAN - ligne 67 AlloTan 02 40 444 444
Proxitan 02 51 81 78 78 www.tan.fr
- Train Express Régional (TER) : Horaires disponibles en mairie

Covoiturage

- www.covoiturage-nantesmetropole.fr

DECHETS

- Collecte hebdomadaire le jeudi pour les conteneurs et sacs jaunes.

- Déchetterie du lieu-dit l'Ébeaupin à Carquefou
Horaires d'ouverture : 7 jours sur 7 de 10h à 17h45. Fermée les jours fériés.
02 40 93 76 71

- Déchets dangereux des ménages
Ils peuvent être déposés dans l'armoire spécifique installée à la déchetterie.

- Encombrants
Appeler le n° vert 0800 00 70 76, de 10h à 18h du lundi au vendredi pour prendre rendez-vous.

- Conteneurs à verre
Parking rue du Cellier • Parking gare routière "La Croix" • Parking stade des Loquets • Angle rue de la Loire et rue de la Plage • Lieu-dit "La Pilette" • Lieu-dit "La Rouauderie" •

- Bac à vêtements
Parking stade des Loquets

ARRÊTÉS DU 15 JANVIER AU 15 FÉVRIER

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

Demandeur

Rémi Roulin
Nicolas Le Bec
Stéphanie Darnand
Marc Jezegou
Matic Pecnik
Jacques Durand
Fabien Rougé

Adresse des travaux

8 rue des Loquets
1276 route de Paris
2411 route de Sucé-sur-Erdre
148 rue de la Malorière
4 rue de la Loire
10 rue du Docteur Dauptain
5 rue Jean de la Bruyère

Nature

Création balcon et terrasse
Modification des façades
Mur de clôture
Piscine
Modification de façades
Pose de panneaux photovoltaïques
Véranda

PERMIS DE CONSTRUIRE

Demandeur

Alain Monnier
Anthony Vastel
Guillaume Boucle
Patricia Savary-Bodin
Arnaud Leprince
Jérémy Juhel
Florian Guimard
Jacques Robin
François Courousse
Yoan Belaud
Aurélien Tessier
Joackim Rompillon
Christophe Cattoni

Adresse des travaux

276 rue de la Grande Noë
385 rue de la Chesnaie
54 rue du Val Manteau
227 rue de Chantermine
rue du Chêne Chartier
8 rue de la Sensive
1124 rue du Cellier
rue du Chêne Chartier
48bis chemin de la Mare aux Bouillons
route de Saint-Mars-du-Désert
8 rue des Jardins d'Adèle
rue de la Droitière
rue de la Droitière

Nature

Réhabilitation et extension d'habitation
Construction de deux logements
Extension d'habitation
Réaménagement et extension d'habitation
Construction d'une maison individuelle
Construction d'une maison individuelle
Construction d'une maison individuelle
Construction d'une maison individuelle
Construction de deux logements
Construction d'une maison individuelle
Extension d'habitation
Construction d'une maison individuelle
Construction d'une maison individuelle

L'état civil

Naissance

10/12/2020 - Alban BAUDOIN
125 rue du Chêne Chartier

23/01/2021 - Louise DUPAS
56 rue de la Drutière

Décès

23/01/2021 - Thérèse ROUSSEAU née BOUTEILLER
81 ans - 1 rue du Clos Sablé

ANNUAIRE PRATIQUE

Services municipaux

Bibliothèque George-Sand 15 rue du Cellier
02 40 25 05 63 - bibliotheque@mauvessurloire.fr
Mardi et vendredi : 16h30-18h30
Mercredi : 11h30-12h30 / 14h30-18h30
Samedi : 10h-12h30
Dimanche : 10h30-12h

Couleurs et Parenthèse 11bis rue du Cellier
- Accueil de loisirs - Accueil périscolaire
02 40 25 01 54 - sejmauves@mauvessurloire.fr

Espace Jeunes
02 40 25 07 09 - 06 75 88 13 72
Ouvert de 14h à 18h les mercredis après-midi et pendant les vacances scolaires
espacejeunes@mauvessurloire.fr

Service urbanisme
Uniquement sur rendez-vous
07 60 19 34 97 - 02 40 25 57 79
urbanisme@mauvessurloire.fr

Services techniques
02 40 25 50 36

Complexe sportif "Pré aux oies"
8 avenue de la Gare - 02 40 25 50 29

Nantes Métropole - Pôle Erdre et Loire
02 28 20 22 00



Correspondant Presse
Ouest France Gérard Pageau
g.pageau44@gmail.com ; 06 24 73 17 61

Écoles

École Jules Verne Rue du Cellier
02 51 13 81 45 - http://ecolepub.mauves.free.fr
École Saint-Joseph 24-26 rue de la Mairie
02 40 25 51 11 - ec.mauves.st-joseph@ec44.fr

Poste

Levée du courrier à 16h30, le samedi à 11h
Horaires d'ouverture :
Du mardi au vendredi : 14h30-17h
Samedi : 9h30-12h
02 40 25 50 39

Urgences

Médecins et ambulances - 15
Pompiers - 18
Gendarmerie - 17

CLIC intercommunal Loire et Erdre

Béatrice Robert
02 28 22 20 35
clic@mairie-carquefou.fr

PERMANENCES

Bénédicte Gautreau, relais assistantes maternelles :
les mercredis de 9h à 12h à Couleurs et Parenthèse -
02 51 13 03 60

Assistants sociaux : prendre rendez-vous - 02 40 25 61 69

Serge Menand, conciliateur de justice :
permanences chaque 1^{er} et 3^{ème} mercredi après-midi du
mois à la mairie de Carquefou.
Rendez-vous au 02 28 22 22 10

Député de la 5^{ème} circonscription : Luc Geismar